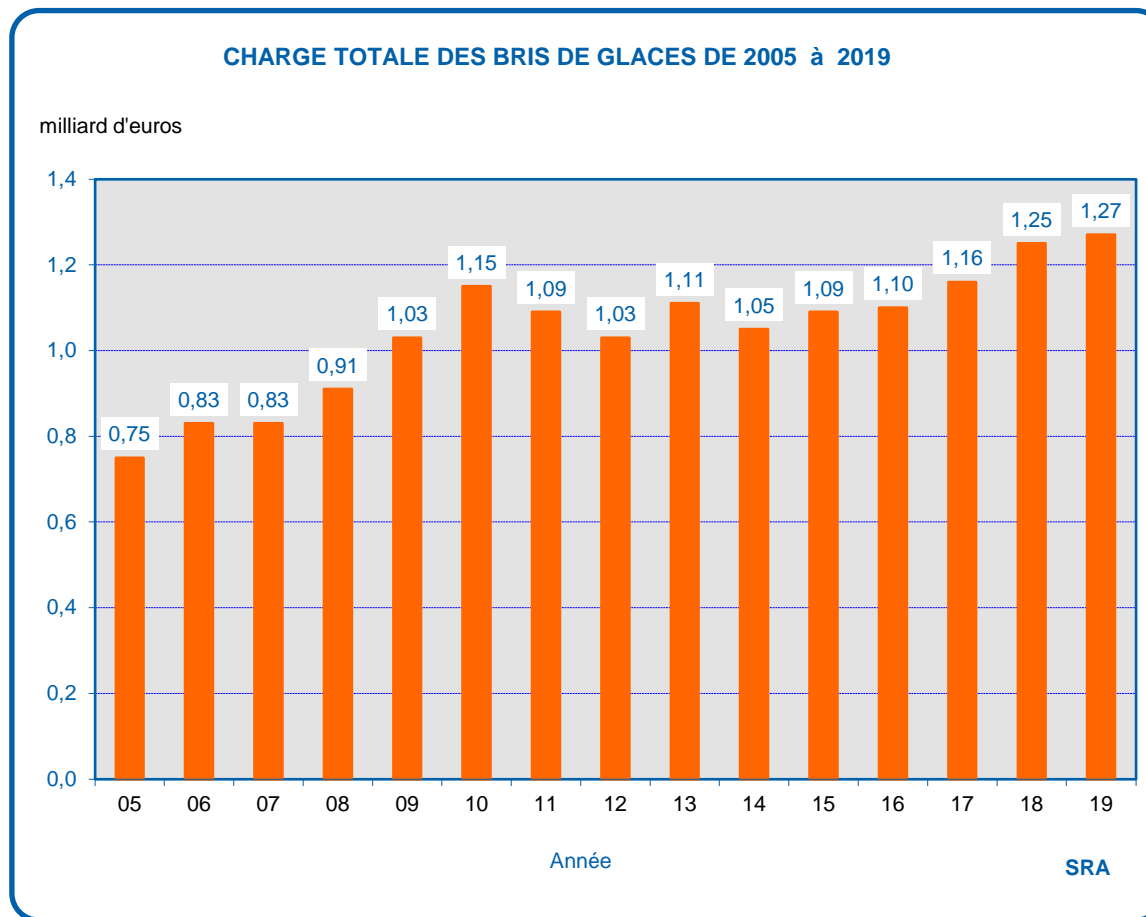


La "fréquence en ‰" représente le nombre de sinistres avec suite pour 1000 véhicules assurés en Bris de glaces. Cette garantie couvre 91,3 % des véhicules (hors flottes).

Année	Variation de la fréquence (en ‰)	Charge totale BDG (en milliard d'euros)
2005	- 4,0	0,75
2006	+ 0,5	0,83
2007	- 4,3	0,83
2008	+ 2,9	0,91
2009	+ 7,5	1,03
2010	+ 3,0	1,15
2011	- 10,7	1,09
2012	- 8,9	1,03
2013	+ 3,1	1,11
2014	- 8,8	1,05
2015	- 1,3	1,09
2016	- 3,9	1,10
2017	- 1,0	1,16
2018	+ 2,2	1,25
2019	- 6,3	1,27
Niveau 2019	62,7 ‰	



Si la fréquence bris de glaces est en baisse, la charge totale, quant à elle, augmente en 2019 à cause de la hausse du coût moyen des sinistres (+ 6,9 %) par rapport à 2018. Une part de ces augmentations s'explique par l'équipement en vitrages toujours plus technologiques. Par ailleurs, une étude annuelle de SRA (1) montre que le **coût** des pare-brise d'un échantillon de 214 modèles de véhicules, a progressé en moyenne de **11,1 %** en 2019.

(1) www.sra.asso.fr rubrique Statistiques / Bris de glaces / Prix pare-brise / Variation